



**Vous pouvez accéder à votre dossier médical partagé (DMP) en ligne grâce à votre espace santé numérique sécurisé via le lien : [monespacesante.fr](https://monespacesante.fr)**

Vous pouvez également demander votre dossier directement auprès des professionnels de santé :

**Pour les dossier de consultation**, rapprochez vous du secrétariat de votre médecin

**Pour les dossier d'hospitalisation**, votre demande peut-être transmise par courrier ou par mail :  
Clinique Bretéché, Département d'Information Médicale (DIM) - 3 Rue de la Béraudière 44046 NANTES - [dim.breteche@elsan.care](mailto:dim.breteche@elsan.care)

**DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES IMPORTANTES SONT DISPONIBLES AU VERSO DU FORMULAIRE.**

## 1. AUTEUR DE LA DEMANDE

Nom  Nom de naissance

Prénom  Date de naissance

Adresse

Code postal  Ville

Téléphone  Adresse mail

### IDENTITÉ DU PATIENT (si différente)

Nom du patient  Prénom

Date de naissance du patient

Qualité :  Représentant légal  Tuteur  Mandataire  Ayant-droit

## 2. PIÈCES DEMANDÉES ET INFORMATION SUR LA PRISE EN CHARGE



**Vous devez inscrire les noms de toutes les pièces** dont vous avez besoin (liste au verso).  
En cas de mention générale ("dossier complet", "intégralité" etc.) ou en absence d'indication, les pièces importantes du dossier vous seront communiquées.

  
  
  

Pour orienter le DIM, vous pouvez indiquer votre besoin (obligatoire en cas de décès) :

Période de la prise en charge :

Service(s) et/ou médecin(s) :

Précisions éventuelles :

## 3. MODALITÉS DE TRANSMISSION (un seul choix possible)

Envoi en courrier recommandé à l'adresse du demandeur

Remise du dossier en main propre à l'hôpital (sur rendez-vous)

Envoi postal à un tiers (nom, prénom, adresse etc.)

Date :  Signature :



Nous attirons votre attention sur le caractère strictement personnel des informations que vous allez détenir notamment vis à vis de tierces personnes.



### PIÈCES JUSTIFICATIVES

**Les demandes incomplètes** ne seront pas traitées :

#### Demande par le patient majeur :

- Copie recto-verso de la pièce d'identité du patient en cours de validité

#### Demande par le responsable légal d'un patient mineur :

- Copie recto-verso de la pièce d'identité du responsable légal
- Copie du livret de famille OU de l'acte de naissance attestant de la filiation du patient mineur

#### Demande par un tiers mandaté par le patient majeur :

- Copie recto-verso d'une pièce d'identité du patient en cours de validité
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité du mandataire en cours de validité
- Accord préalable du patient sous la forme d'un mandat expresse signé

#### Demande par le tuteur d'un patient majeur :

- Copie recto-verso d'une pièce d'identité du patient sous tutelle en cours de validité
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité du tuteur en cours de validité
- Copie du jugement de tutelle

#### Demande par l'ayant-droit d'un patient décédé (article L1110-4 Code de la santé publique) :

- Copie recto-verso d'une pièce d'identité de l'ayant-droit en cours de validité
- Attestation d'un lien de filiation avec le patient (acte de notoriété, livret de famille etc.)
- Certificat de décès
- Motif de la demande (connaître les circonstances du décès, faire valoir un droit ou défendre la mémoire du défunt)



### PIÈCES COMMUNICABLES

Les pièces communicables du dossier sont les informations recueillies au cours de la prise en charge dans la clinique. **Tous les documents ne sont pas utiles dans le cadre d'un suivi médical, nous vous demandons donc inscrire les pièces dont vous avez besoin :**

- Les pièces importantes du dossiers (ce sont les pièces qui seront utiles pour le suivi médical comme le compte-rendu d'hospitalisation, le compte-rendu opératoires, les examens etc.)
- Le compte-rendu d'hospitalisation ;
- Le compte-rendu opératoire ou d'accouchement ;
- Les comptes-rendus des consultations menées pendant une hospitalisation ;
- Les feuilles de surveillance ;
- Le dossier de soins infirmiers ;
- Le dossier d'anesthésie ;
- Les comptes-rendus d'examens réalisés pendant une hospitalisation et l'imagerie associée ;
- Les correspondances échangées entre professionnels de santé ;
- Les prescriptions médicales ;
- Les examens de laboratoire (hématologie, biochimie, biologie, anatomopathologie) ;
- Le dossier transfusionnel.



### CONTACT

Pour toute question, vous pouvez contacter le Département d'Information Médicale :

**Clinique Bretéché, Département d'Information Médicale**

**3 Rue de la Béraudière 44046 NANTES**

**[dim.breteche@elsan.care](mailto:dim.breteche@elsan.care) - 02 51 51 86 12**